

EDITORIAL

Au 1er janvier 2014, naîtra une nouvelle intercommunalité issue de la réforme sur les collectivités territoriales du 16 décembre 2010. Nous sommes conscients que le sujet puisse ne pas faire l'unanimité, mais nous nous employons dès à présent à œuvrer pour le bien de tous.



2014 s'annonce également avec des modifications importantes du code électoral. En effet, pour les communes de plus de 1000 habitants, les modalités des élections des conseils municipaux vont changer, ainsi que la désignation des conseillers communautaires qui seront élus par les citoyens.

Cette année aura été difficile à conduire. Au-delà de la réforme territoriale, nous avons également mis en place celle des rythmes scolaires qui a demandé beaucoup d'énergie et de patience. Mais c'est avec plaisir que nous avons reçu l'annonce de l'ouverture d'une quatrième classe en maternelle en raison du nombre d'élèves accueillis.

Durant tout l'été et depuis la rentrée, les travaux communaux se sont poursuivis (lotissement des Justices, rue de la Barrière, Place Maillard...).

Nous suivons également l'évolution de la construction de la nouvelle maison de retraite "Notre Maison" par l'Armée du Salut.

Enfin, avant d'en terminer, je tiens à remercier tous les acteurs de la vie associative et les bénévoles qui, tout au long de l'été ont animé La Mothe Saint-Héray, faisant ainsi de notre commune, une commune où il se passe toujours quelque chose.

Avec un peu d'avance, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année à partager avec ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Alain DELAGE

Actualités Affaires scolaires

RENTREE SCOLAIRE



Cette rentrée a été marquée par la création d'une classe supplémentaire à l'école maternelle.

En raison de l'exiguïté des locaux, nous avons dû installer cette nouvelle classe dans la salle polyvalente de l'école primaire.

Malgré les difficultés d'organisation, nous nous réjouissons de cette création et la municipalité va faire de son mieux pour qu'une classe préfabriquée soit installée dans la cour de l'école maternelle prochainement.

La rentrée a également été marquée par la réforme des rythmes scolaires. Grâce à l'implication des associations locales, l'encouragement des parents d'élèves et le soutien des enseignants nous avons pu proposer un certain nombre d'activités périscolaires. Vous avez pu suivre dans les médias, les difficultés d'organisation et de financement auxquelles sont confrontées les collectivités locales ; notre commune n'échappe pas à la règle et nous sommes persuadés que des améliorations devront être apportées, que ce soit au niveau des activités ou même au niveau de l'organisation de la journée scolaire.

Pour l'heure, nous proposons de 15h45 à 16h30 aux enfants qui le souhaitent les activités suivantes :

- Maternelle : lecture, découverte multisports et tennis de table.
- Primaire : Découverte du tennis de table, du yoga, de la préhistoire, de la pétanque, match d'impro, nouveaux jeux de société et aide aux devoirs.

La coordination de ces activités est assurée par l'espace jeunes.



TRAVAUX AU COLLEGE DE L'ORANGERIE

Après la mise aux normes et l'agrandissement des cuisines, la transformation de la cantine en restaurant self-service, le conseil général a entrepris des travaux d'isolation extérieure et le changement de tous les châssis de fenêtres et portes sur les trois façades du bâtiment.

A l'époque de la construction, dans les années soixante, la priorité n'était pas aux économies d'énergie, ces travaux d'envergure qui ont débuté au début de l'année et dont l'achèvement est prévu fin 2013, conduiront à faire des économies sur la facture de fuel payée par le budget de l'établissement.

Le coût de l'opération s'élève à 800.000 € entièrement financé par le conseil général.

Les façades s'en trouvent de fait rénovées, embellies et modernisées pour le confort des élèves, des enseignants et des personnels administratifs et technique.



Travaux au Collège
de l'Orangerie





Vie communale Travaux



Installation de la structure de l'école primaire

Rue du Pâtis



La période estivale nous a permis d'effectuer de gros travaux extérieurs. L'entreprise GERMAIR est venue pour une campagne de gravillonnage sur plusieurs rues de la commune. L'entreprise de travaux publics locale a fait la réfection des rues de Courdevant, des Sangles et du Pâtis. Il nous reste à faire les trottoirs en désactivé.

La période ACEMPSS, du 16 au 30 septembre a permis la réfection de la place Maillard, avec la dépose de la pompe centrale qui s'est refait une beauté. Le chemin du Noyer au Berger a été déberné et reprofilé. Un abribus a été posé à la Villedieu sur le parking.

Dans le cadre des travaux à la poste, deux compteurs d'eau ont été posés. La cour intérieure a été remise en calcaire. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite se fera grâce à l'installation d'une plateforme élévatrice.

Durant l'été, nos jardiniers étaient sur le terrain avec le fleurissement, l'arrosage, le désherbage et les tontes.

La structure de jeux des écoles a été remplacée pendant les vacances d'été et la roue du Moulin a été réparée par le mécanicien des services techniques.

Le premier septembre, la commission appel d'offres a fait l'ouverture des plis pour la réfection du pigeonnier. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.



Gravillonnage de La Villedieu



Dépose de la pompe Place Maillard

Lotissement "Les Champs du Parc"

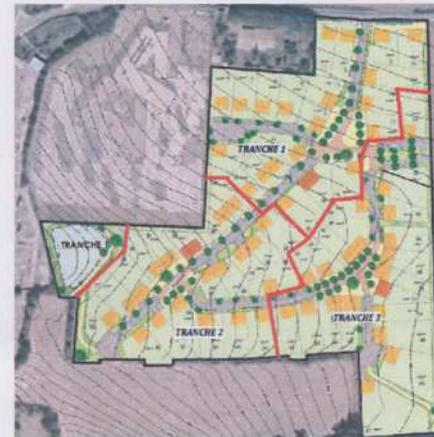
Après s'être rendue propriétaire de terrains situés "Les Champs du Parc", la commune a sollicité le concours du Cabinet Ponant pour la création d'un lotissement d'une soixantaine de parcelles.

Suite à quelques déconvenues, c'est aujourd'hui le cabinet IMOTEP de Rochefort qui travaille sur le projet.

Celui-ci se décompose en 3 tranches. La 1^{re} qui va comporter 21 parcelles doit faire l'objet d'un permis d'aménager dans les prochains jours.

Parallèlement, IMOTEP va établir le cahier des charges pour les entreprises.

Début 2014, si tout va bien, nous devrions voir les tractopelles sur le chantier !



Plan du futur lotissement "Les Champs du Parc"

Maison de Santé



Depuis 2007, une réflexion relative à la désertification médicale en milieu rural a été menée sur le canton de La Mothe, à l'initiative de la commune de La Mothe Saint-Héray, en lien avec l'ensemble des professionnels de santé du canton et des partenaires.

En 2008, la fermeture du laboratoire d'analyses médicales de La Mothe et le départ d'un médecin à Pamproux ont contribué à fragiliser l'accès aux soins.

Conscients des difficultés que cette situation pouvait engendrer, les élus et professionnels de santé du territoire ont poursuivi la mobilisation.

Ont été mises en évidence :

- la difficulté à faire venir des jeunes collègues sur les territoires ruraux et la volonté de travailler différemment des prédécesseurs.

- la nécessité de trouver une organisation permettant de créer un réseau de collaboration.

Dès les premières réflexions, les professionnels de santé du canton ont marqué leur volonté d'un projet bi-polaire entre La Mothe Saint-Héray et Pamproux afin que l'offre de soins soit au plus proche du patient.

Ils ont ensuite créé une association et écrit dans un projet de santé, leur vision, leur attente en matière de santé pour les patients, le territoire, etc.

La mise en œuvre de cette organisation demeure dans la création d'une maison de santé.

Le développement de ces structures est un objectif prioritaire du projet régional de santé de l'ARS qui a lancé un appel à projets permettant aux promoteurs d'obtenir la labellisation du projet de santé.

Dans le cadre de cette opération, bien que le délai imposé fut très court, en accord avec la Maire de Pamproux, nous avons répondu à l'appel à projets en envoyant le projet de santé proposé par l'Association des Professionnels de santé du territoire.

Il a été examiné le 6 novembre par le Comité régional du suivi des maisons et pôles de santé qui a émis un avis favorable à la labellisation du projet de santé.

C'est donc un grand pas qui vient d'être franchi. Nous allons continuer le travail avec les professionnels pour que ce projet se concrétise.



Réforme Territoriale

Les intercommunalités en Deux-Sèvres au 1^{er} janvier 2014



Dans un premier temps, les élus ont voté pour rejoindre un grand territoire du Mellois offrant une population assez conséquente pour réaliser des projets structurants.

Cette grande intercommunalité n'ayant pu se faire, le Préfet a pris un nouvel arrêté le 17 juin, proposant un nouveau périmètre réunissant les communautés de communes des cantons de Melle, du Lezéen avec extension aux communes de La Couarde, Exoudun et La Mothe Saint-Héray.

Selon la même logique, estimant que cette nouvelle communauté de communes serait moins importante que celle du Haut Val de Sèvre que l'on quitterait, le Conseil Municipal s'est prononcé contre cette proposition dans sa séance du 24 juillet.

Il n'a pas été suivi par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui, réunie le 30 septembre, a suivi majoritairement l'avis du Préfet.

Au premier janvier 2014, la Communauté de Communes de la Haute Sèvre ayant moins de 5000 habitants va donc être dissoute et la commune de La Mothe va rejoindre le Mellois qu'elle avait été contrainte de quitter en 2002.

Ce départ, qui nous ramène vers un territoire plus rural ne doit pas nous empêcher de continuer à entretenir les bonnes relations que nous avons avec ceux que nous quittons, comme nous l'avons fait il y a 10 ans en partant du Mellois !

Des réunions, des échanges ont déjà été établis. Ils attestent le bon vouloir de travailler ensemble et d'assurer la continuité des services assurés jusqu'ici par la CDC de la Haute-Sèvre comme l'assainissement, les ordures ménagères...

Le centre de loisirs sans hébergement, le complexe sportif seront également repris par la nouvelle communauté. Par contre, la voirie, le contingent incendie reviendront aux communes, compétences qui, de toutes façons, n'auraient pas été reprises par le Saint-Maixentais.

En ce qui concerne les actions intercommunales mises en place ces dernières années (centre de secours, relais d'assistantes maternelles, espace jeunes...), elles continueront à fonctionner comme par le passé sans porter préjudice aux utilisateurs.

Une décision a été prise. Aujourd'hui nous devons prendre toute notre place dans cette structure, en étant force de proposition. Nous travaillerons à son élargissement avec les autres collectivités afin que ce qui ne s'est pas réalisé hier, puisse l'être dans l'avenir pour le bien de tous les administrés.

Réforme du scrutin pour les élections municipales 2014

Une petite révolution est attendue pour les municipales de 2014. Les communes de plus de 1000 habitants changeront de mode de scrutin. La Mothe Saint Héray, est donc concernée par cette réforme.



Pour certains électeurs, c'est presque un sport. « Je prends un candidat de la liste A que je mets sur la liste B. Je barre trois noms ici, en rajoute quatre là. Et cerise sur le gâteau, je vote même pour un non-candidat qui n'a rien demandé...» Mais attention, lors des prochaines municipales, tout va changer.

Désormais, finies les joies du panachage et bienvenue dans le monde du scrutin de liste paritaire. Celui qui s'appliquait jusqu'aux municipales de 2008 aux seules villes de plus de 3 500 habitants.

1. Liste «tout ou rien» :

On vote pour une liste bloquée. Tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rend nul.

2. Femmes à égalité :

Actuellement, 32 % des conseillers municipaux dans les communes de moins de 3 500 habitants sont des femmes. Dès 2014, les listes seront composées à part égale d'hommes et de femmes.

3. Fléchage des conseillers communautaires :

En 2014, dans les communes de 1 000 habitants et plus, le projet de loi instaure l'élection directe, par fléchage, des conseillers communautaires dans le cadre des élections municipales. Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités.

4. Résultat du scrutin :

Au **premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Oui, ça a l'air un peu compliqué mais c'est question d'habitude et de pratique : 13 communes des Deux-Sèvres élisent déjà leurs conseils municipaux de cette façon.



Manifestations

Bilan des activités de l'été



2 et 3 juin :
"Rendez-vous aux Jardins"



13 juin : Spectacle
"Dis le Moi"
Offert par la compagnie
Mastoc Production

22 et 23 juin et jusqu'au 14 juillet :
Festival d'Art Contemporain
organisé par l'association
les Nouvelles Métamorphoses
et le soutien de la commune
Le très grand conseil Mondial des clowns
était au rendez-vous



05 juillet : "Les Binuchards"
concert organisé par les pompiers



13 juillet : soirée festive
et feu d'artifice
organisé par le Comité des Fêtes

*Il se passe toujours
quelque chose
à La Mothe Saint-Héray*

17 juillet : Conférence sur Pierre Corneille
Organisateur : le Syndicat d'Initiative
suivi du cinéma en plein air devant la grotte du parc

20 et 21 juillet :
"La Mothe à l'heure britannique"
organisé par le Syndicat d'Initiative
et la Communauté de Communes
de la Haute Sèvre



24 juillet :
"Découverte du Pays Mothais"
organisé par le Syndicat d'Initiative



27 et 28 juillet :
"La Foire à la Brocante"
organisateurs : les commerçants

11 août : "La fête des couleurs"
concours de peintres amateurs

30, 31 août et 1er septembre :
"Fête de la Rosière"



14 et 15 septembre :
"Les journées du patrimoine"
Entre le moulin, l'église, l'Orangerie
et les tours des défenses du château
(visite guidée par les propriétaires
"spectacle musical"
Echos Errances : J. GRIZEAU



**du 27 septembre
au 06 octobre :**
"Florilège de patchworks
et points comptés"
de Françoise MARCHADIER
organisé par Paul et Pierrette
RICOCHON

13 octobre : "Le livre à l'Orangerie"
Rendez-vous des bouquinistes
auteurs régionaux et relieurs

16, 22, 23 et 24 novembre :
"Représentations théâtrales"
de l'Amicale Théâtrale Mothaise

13, 14 et 15 décembre :
"La Magie de Noël"



Bilan de la fête des Rosières

Le samedi 31 août, Marie, notre Rosière 2013, et Stephen se sont unis à la Mairie de La Mothe St Héray, avec la population pour témoins. Dès le vendredi soir, les Mothaises et Mothais, et le public, nombreux, présent ce soir-là, ne pouvaient que tomber sous le charme de ce jeune couple rayonnant d'enthousiasme. Leurs sourires ont séduit la foule venue les applaudir au moment de leur présentation au balcon de la mairie, foule qui les a accompagnés jusqu'à l'Orangerie, où Marie a donné le coup d'envoi d'un magnifique feu d'artifice.

Le jour du mariage, au passage du cortège, puis sous le balcon de la maison des Rosières, le public ne tarissait pas d'éloges à propos de ce joli jeune couple, de cette resplendissante mariée, qui portait si bien la coiffe. Marie et Stephen ont partagé leur mariage et leur bonne humeur jusqu'à la fin du week-end avec le public, mais aussi avec les membres du Comité des Fêtes et les bénévoles chargés de l'organisation de la manifestation.

Nous ne pouvons que remercier encore tous ceux qui œuvrent pour notre traditionnelle fête des Rosières, que ce soit les petites mains qui ont préparé les costumes pour le cortège pendant une partie de l'été, tous ceux qui ont participé à la réalisation des chars, les bénévoles qui ont assuré le bon déroulement de la course pédestre, ne feignant pas de se lever aux aurores....

Le bonheur partagé par Marie et Stephen est pour eux une belle récompense.

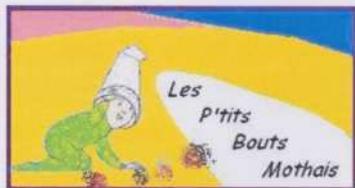


Stephen et Marie à la
sortie de l'église St Héray





Parole aux associations Les P'tits Bouts Mothais



Depuis février 2009, l'association « Les P'tits Bouts mothais » regroupe le mardi matin de 9h00 à 11h30 au foyer rural, les assistantes maternelles qui souhaitent sortir de l'isolement dû à leur travail et qui sont désireuses d'offrir davantage aux enfants qu'elles accueillent. En effet, en plus des activités qu'elles peuvent également proposer chez elles comme la peinture, la pâte à sel, les gommettes..., l'association rémunère des intervenants extérieurs professionnels pour animer une fois par mois des séances d'éveil musical et des séances d'éveil corporel. Les enfants accompagnés des « tatas » se rendent aussi à la bibliothèque pour entrer le plus tôt possible en

contact avec les livres et aussi écouter Anne, la bibliothécaire. Sur ce même registre, l'association « les amis de la bibliothèque » vient régulièrement leur conter histoires et chansonnettes. Il y a aussi des sorties pour visiter ferme, caserne des pompiers...

Enfin, l'année est aussi marquée par les événements tels les anniversaires (fêtés 1 fois /mois), mardi-gras, la fête des citrouilles et la venue du Père Noël. Toutes ces activités permettent une meilleure socialisation des enfants dès le plus jeune âge.

Toutes ces actions sont possibles grâce aux subventions et aux deux bourses puériculture organisées, l'une en avril, l'autre en septembre ainsi qu'à la participation de l'assoc au marché de Noël en tant qu'exposante. Les 13 adhérentes sont toujours très impliquées dans ces événements, gage du bon fonctionnement de l'association.

A noter que pour la première fois, les enfants ont participé le 15 octobre dernier à un atelier mis en place par le restaurant « Le Corneille » dans le cadre de la semaine du goût et que le 11 janvier 2014, enfants et parents-employeurs seront invités au foyer rural pour un après-midi spectacle (compagnie GlobTrott) et partage de la galette.



Les P'tits Bouts au Foyer Rural

"A son rythme" : La Gymnastique Volontaire fête ses 25 ans



Remise de récompense à Françoise DUTEMPLE

Le samedi 12 octobre, la gymnastique volontaire de la Mothe Saint-Héray a fêté les 25 ans de l'association « A son rythme » en réunissant les membres du bureau, ses adhérents, les animatrices, le Conseiller général et des élus locaux, pour un repas à la maison des associations. Cette association a été créée en octobre 88 par un groupe de femmes désirant bénéficier localement de cours de gymnastique féminin.

Nicole Hu la première animatrice, a été l'instigatrice de «l'aventure» et son entrain a suscité un engouement puisque 3 ans après la création, l'association comptait 45 adhérents, qui se réunissaient le mercredi soir à la salle omnisports de la Mothe.

Deux animatrices étaient présentes à cet anniversaire : Dominique FORISSIER qui depuis 10 ans anime le groupe adultes de 20h30 à 21h30 le mercredi soir, et Jeanine

BIARDEAU, qui depuis 2005 encadre le groupe senior de 9h15 à 10h15 le mercredi matin.

D'autres « Aventurières » de 88, ont bien voulu prendre des responsabilités : gérer cette association qui démarrait : Sylvie PIGEAU - Françoise DUTEMPLE - Anne DAVID - Nous étions heureuses de les compter parmi les convives.

Françoise DUTEMPLE au service de l'association depuis 25 ans d'abord au poste de secrétaire puis de trésorière, s'est vu décerner une récompense fédérale : une plaquette remise par Monsieur le Maire Alain DELAGE et le groupe des adhérentes lui a offert une composition florale.

Puis Monsieur le Maire et le Conseiller Général Monsieur GRIFFAULT, ont donné quatre médailles de bronze pour leur fidélité à : Françoise DUSSEVAL et Marie-Thé SOULLARD pour 22 ans de présence - Marie-Claude VIVIER et Véronique LOMBARD pour 16 ans.

Parmi les personnes qui ont été remerciées : Marie-Claude VIVIER adhérente depuis 97 et secrétaire depuis 99, appréciée pour ses compétences quand les animatrices sont devenues des professionnelles du sport.

Des souvenirs forts à ces anciennes : les cours de Gym par soirées glacées dans l'ancienne salle avec mouffles et écharpes, pour commencer les cours.

Les adhérentes évoluent maintenant dans des salles confortables mises à la disposition de l'association par la municipalité au nouveau complexe sportif, avec du matériel très divers acquis grâce aux subventions et les animatrices actuelles peuvent terminer leurs cours par des exercices de relaxation.

Après la remise des récompenses, un diaporama a montré quelques instants de ces 25 années de Gym.

Au cours de ces années, nous avons pu constater une diversité d'origine et d'âge des adhérents et beaucoup de convivialité, créateur de « lien social ». Quelques éléments masculins se sont joints à nous, actuellement surtout dans le groupe senior. Des adhérents des communes avoisinantes : Pamproux - Exoudun - Salles - Soudan - Avon - Bougon - St Eanne - Chey, constituent aussi un nombre non négligeable de licenciés.

Nous sommes en ce début de saison au nombre de 80 et nous comptons au cours des années à venir toujours garder notre dynamisme, afin de pouvoir bénéficier d'une gymnastique de proximité.

Nous accueillons en cours d'année des nouvelles inscriptions en appliquant un tarif au prorata du temps écoulé.

Pour tous renseignements contacter la présidente Mme MIGAUD au 05 49 05 04 77.





Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) "Les P'tites Belettes"

Ce service (gratuit) mis en place par les communes de La Mothe et de Pamproux est soutenu par la CAF des DS et la MSA Sèvres et Vienne. L'animatrice et éducatrice de jeunes enfants Fanny COLLON y accueille les enfants de moins de 6 ans, les parents et futurs parents, les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile. Aux enfants sont proposés des jeux et activités, aux parents des informations administratives et aux assistantes maternelles une possibilité d'aide, animations et informations variées.

Le Relais est donc un lieu d'échanges entre professionnels.

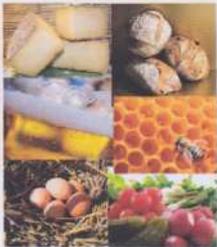


Il est ouvert le jeudi à La Mothe :
- animations : entre 9h30 et 11h30 à la Maison des Associations
- permanences à la mairie entre 13h00 et 17h00
Portes ouvertes le 30 novembre de 15h00 à 17h00 à la Maison des Associations
Info. par tél. : 07 61 80 60 00 ou petitesbelettes@gmail.com



Bilan du marché du jeudi en période estivale

Force est de constater que le marché du jeudi était en perte de vitesse, tant en fréquentation qu'en nombre d'étalages. Il fallait réagir.



Courant mars, la municipalité rencontrait les commerçants non sédentaires et l'Association des commerçants de La Mothe;

Ensemble, nous avons reconnu qu'il était nécessaire de rapprocher le marché près des Halles afin d'en faciliter l'accès aux personnes âgées, ce qui a été fait et semble-t-il apprécié.

Ensuite, nous avons décidé d'augmenter l'amplitude horaire du marché (jusqu'à 18 heures) pendant la période estivale et ce le 1er jeudi du mois, rappelant ainsi la "foire" qui avait lieu autrefois.

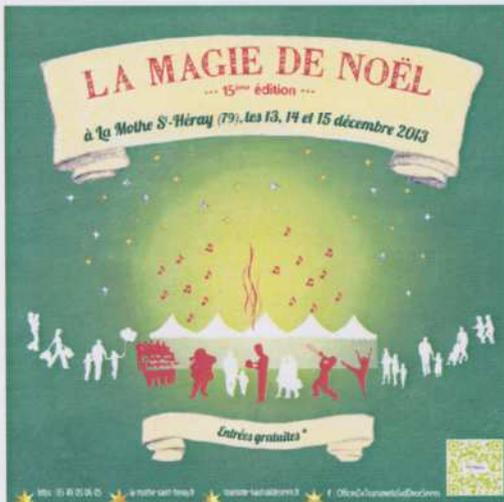
La réflexion a porté ses fruits puisque le 6 juin, date de lancement, plus d'une trentaine de commerçants étaient présents sur la place qui connaissait un mouvement de clients plus important.

Par contre, l'amplitude horaire n'a pas fait recette, puisque la fréquentation a été faible l'après-midi. Est-ce le manque d'habitude, la chaleur ?

Faut-il concevoir une autre formule ?

Autant de questions que la municipalité va se poser lors d'une réunion bilan avec les intéressés.

Marché de Noël



Vente d'un recueil de poésies et de textes créé par les jeunes au profit d'une association caritative, le dimanche 15 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 à l'espace jeunes.

rappel : horaires d'ouverture de l'espace jeunes : mercredi et samedi de 14h00 à 18h00 et soirée à thème le vendredi de 18h00 à 23h00

Tel : 06 99 63 02 70

Calendrier

NOVEMBRE

30 : Portes ouvertes Relais d'Assistants Maternelles - Maison des Assos" de 15 h 00 à 17 h 00

DECEMBRE

8 : Repas des aînés - Maison des Assoc's
13,14 et 15 : Marché de Noël
20 : Fête de Noël école Sainte Marie - Halles

JANVIER

5 : Cérémonie des voeux - Halles
11 : Spectacle des P'tits Bouts - Maison des Assoc's
18 : Loto du Tennis de Table - Halles

FEVRIER

8 : Loto des Commerçants - Halles
22 : Choucroute ACVG - Halles

MARS

1 : Loto du Hand - Halles
7 : Loto ACCA - Halles
14 : Loto APEL Ste Marie - Halles
23 : Elections municipales - Halles
30 : Elections municipales - Halles

